

**Mentoring in Impact Assessment for East and West African Governments Program  
of the Partnership for Economic Policy (PEP)**

**Impact of COVID-19 crisis in Benin’  
(PIERI 20580)**

**INTERIM COVID REPORT**

ALZUA, Maria Laura

BONI MAMA Abiboulaye

DJEBBARI Habiba

OGOUNIYI ADIMI Esther

YEGBEMEY N. Rosaine

**Février 2021**

# PLAN

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1- PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE .....</b>	<b>3</b>
<b>2- ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET.....</b>	<b>5</b>
2.1 ETAPES FINALISEES .....	5
2.2 ETAPES A REALISER .....	6
2.3 DIFFICULTES/DEFIS RENCONTRES PUIS APPROCHES DE SOLUTIONS .....	6
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>6</b>

## Introduction

Depuis Juin 2019, une équipe de recherche béninoise du Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES) avec l'appui du Partnership Economic Policy (PEP) réalise une recherche expérimentale intitulée « *Evaluation of the pilot project to improve soybean productivity in the Agricultural Development Centre 4 in Benin: An experimental study of gender-differentiated impact* » PIERI 20374. C'est dans ce contexte qu'est survenue la Pandémie Covid-19 avec ses corollaires sur tous les aspects socio-économiques de toutes les populations. En vue de mieux apprécier les effets de la COVID-19 sur les conditions socio-économiques des populations rurales du Bénin, équipe recherche composée de quelques membres du projet PIERI 20374 et quelques membres de l'équipe de PEP ont proposé un projet de recherche intitulée « **Impact of COVID-19 crisis in Benin** » ( PIERI 20580) qui a obtenu un financement de la part de l'IDRC en vue de tirer les leçons pour anticiper les chocs futurs. Ladite recherche utilise une base d'informations y compris le même échantillon que le Projet PIERI 20374.

Le présent rapport fait le point de l'avancement de la recherche sur le Covid-19 tout en proposant les prochains pas pour la mise en œuvre du projet.

### 1- Problématique et questions de recherche

Au Bénin, le secteur agricole occupe 70% (INSAE, 2015) de la population active et l'incidence de la pauvreté est plus élevée (42%) dans les zones rurales que dans les zones urbaines (32%) (INSAE, 2015). Par ailleurs, environ 47,5% de la population est en sécurité alimentaire et 42,9% vivent dans des conditions de sécurité alimentaire limite. Une analyse comparée des ménages ruraux et urbains montre que les ménages ruraux sont davantage touchés par l'insécurité alimentaire (12% modéré et 1% sévère) que les ménages urbains (7% modéré) (INSAE, 2017). Pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations béninoises tout en générant des revenus complémentaires pour les petits producteurs, et principalement aux productrices, l'État béninois a ciblé dès 2016 la filière soja comme une filière à promouvoir. Dans le Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition (PNIASAN 2017-2021), la filière soja a été ciblée comme une filière locomotive dans le Pôle de Développement Agricole 4 (PDA4) et intégrée comme tel dans le Plan Stratégique de Développement du Secteur de l'Agriculture (PSDSA 2016-2025) suivi de l'élaboration du PNDF-Soja (2019-2021) (MAEP 2017a).

Dans ce contexte, l'UNPS a développé un programme d'intervention pour améliorer la productivité du soja. Le package comprend deux éléments principaux: la formation et la livraison des intrants à crédit. La composante formation comprend une formation de groupe et des visites mensuelles de suivi auprès des agriculteurs individuels. Les intrants comprennent des semences améliorées, un herbicide, un inoculum et des engrais. Bien que l'ensemble soit élaboré sur la base de la riche expérience de terrain de 10 ans de l'UNPS, il n'y a aucune preuve rigoureuse de son efficacité. L'UNPS conçoit une expérience pour générer des preuves préliminaires de haute qualité pour éclairer les débats politiques actuels sur les moyens de développer le secteur du soja au Bénin. Compte tenu du rôle des femmes dans l'agriculture en général et en particulier dans la production et la transformation du soja, nous explorons également l'efficacité d'un mécanisme de ciblage biaisé pour les agricultrices de l'intervention. Mais ce programme d'intervention présente des risques qui peuvent venir de l'apparition soudaine d'une épidémie, d'une attaque des ravageurs, d'un changement climatique désastreux, de chocs importants sur les prix du soja ou sur le prix des intrants. L'agriculture contractuelle est proposée pour réduire les impacts négatifs des chocs externes éventuels pouvant survenir. Au Bénin, l'Agriculture Contractuelle (AC) est principalement informelle. La forme formelle est généralement celle de l'Etat pour des cultures de rentes. Concernant le coton, l'Etat met à la disposition des producteurs les intrants selon les besoins exprimés et rachètent le coton à la récolte. Les producteurs reçoivent donc leur paiement conformément à leur produit final après déduction de leur dette issue du crédit

intrans. Mais cette stratégie n'est pas facilement applicable au niveau de toutes les filières sauf événement spécifique qui oblige les acteurs à trouver une solution pour permettre à la filière de rester compétitif.

La survenue de la pandémie de la Covid-19 dont le premier cas a été notifié au Bénin le 16 mars 2020 a inévitablement conduit à un ralentissement des activités/actions de développement dans la quasi-majorité des secteurs sur le territoire en dépit des dispositions sanitaires prises et notamment la distanciation sociale avec la création du cordon sanitaire, la fermeture des discothèques, des lieux de culte, etc. Dans le secteur agricole, la crise survenue juste avant le démarrage de la campagne agricole 2020-21 a créé beaucoup d'incertitudes sur l'approvisionnement des producteurs, l'intervention des IMF et le suivi des producteurs par les approches traditionnelles de vulgarisation (rencontres présentielle de groupes, visites présentielle des producteurs, mouvement de la main-d'œuvre surtout celle salariée, écoulement des produits agricoles, etc.).

Dans cette foulée, l'UNPS a piloté une forme d'agriculture qui constitue une version avancée de son modèle d'intervention classique. Tout en mettant un accent sur les relations du genre à travers la participation des femmes, le modèle AC de l'UNPS est une intervention qui intègre trois volets que sont :

- **Volet formation et le suivi** : Le volet formation qui comprend : i) une formation théorique et pratique de groupe et ii) des suivis individuels continus des producteurs. La formation théorique et pratique de groupe porte sur l'itinéraire technique qui retrace les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) de production de soja avec un accent sur les innovations récentes. Le suivi porte sur des questions plus spécifiques rencontrées individuellement par les producteurs. Il se fait par téléphone.
- **Volet accès aux intrants** : Il s'agit de garantir en amont les intrants spécifiques inclus dans le paquet BPA. Il s'agit des semences certifiées, de l'inoculum du soja, des engrais spécifiques. Ces intrants sont facilités dans un système de crédit production mettant ensemble, les fournisseurs d'intrants et les Institutions de Microfinance.
- **Volet accès au marché** : Il s'agit de la facilitation de la mise en contact des producteurs de soja et des potentiels acheteurs. Ce volet est toujours en développement et les réflexions militent en la faveur de la mise en place d'un agrégateur dans un système de clustering qui valorise la contractualisation. Pour le moment le lien d'affaires entre producteurs et acheteurs ou exportateurs reste faible à cause du manque de stratégie nationale d'organisation de la commercialisation. Des mesures correctives sont en cours par le gouvernement de concert avec les différents acteurs : les projets de décrets qui fixent l'organisation de la campagne de commercialisation du soja et la mise en place d'un organe de régulation (Table ronde pour la validation du cadre organisationnel et réglementaire de la commercialisation du soja au Bénin Royal Hotel le 16 juillet 2020) et les séances de la commission permanente pour la fixation du prix plancher du soja, etc.).

Il est ici important de noter que le modèle piloté présente un certain nombre d'attributs que sont :

- Le kit d'intrants est à un taux d'intérêt de zéro.
- Deux modes de remboursement ont été retenus : (i) remboursement en nature et (ii) remboursement en espèces.
- Un libre choix est laissé au producteur dès la signature du contrat n'est prévu dans la démarche, aucune mesure coercitive. L'approche est de discuter à tout moment pour amener les bénéficiaires à honorer leur engagement.

La mise en œuvre de ce modèle pilote dans le contexte de la Covid-19 offre une opportunité unique d'évaluer les préférences des producteurs et la viabilité de l'action. C'est dans ce cadre qu'un projet de recherche a été initié. Il s'est agi entre autres d'analyser :

- Les perceptions des producteurs sur la Covid-19 à travers leurs Connaissances, Attitudes et Pratiques ;
- Les stratégies d'adaptation endogènes éventuelles développées par les producteurs face à la Covid-19 ;
- Les préférences des producteurs pour des formes d'AC existantes.

## 2- Etat d'avancement du projet

Il s'est agi ici de présenter (i) les étapes finalisées, (ii) les étapes en cours de réalisation, (iii) les étapes à réaliser et (iv) les difficultés/défis rencontrés puis approches de solutions.

### 2.1 Etapes finalisées

Il s'agit essentiellement de : i) Finalisation du protocole - Finalisation du questionnaire – Formation des enquêteurs- Collecte de données-Finalisation de la première partie du Policy engagement paper et du stakeholders form.

- i. **Finalisation du protocole de recherche** : Cette étape qui a suivi la signature du contrat a permis à travers des sessions d'échange entre membres de l'équipe pour développer un protocole de recherche.
- ii. **La finalisation du questionnaire** : En prélude à la collecte de données sur les effets de la covid-19 un questionnaire a été élaboré. Le questionnaire a été validé, programmé dans Kobo Collect et a été utilisé pour la collecte de données endline.
- iii. **La formation des enquêteurs couplée à la formation de la recherche PIERI 20374** : Cette formation qui s'est déroulée en trois (3) jours a été réalisée par l'équipe de la mission. Durant trois jours à lieu au siège de l'Union Nationale des Producteurs de Soja, la formation des enquêteurs dans le cadre de la collecte des données. Il s'est agi principalement pour l'équipe de PIERI 20580 de former les enquêteurs, sur le questionnaire d'enquête par la maîtrise de l'utilisation de l'outil de collecte de données Kobocollect. Suite à des exercices de simulations en salle, des jeux de rôle par groupe linguistique, le questionnaire a été actualisé au fur et à mesure du déroulement de la formation pour correspondre au mieux aux réalités du terrain. Le pré test a été réalisé sur le terrain avec un échantillon de producteurs choisis dans certains villages proches du lieu de formation a permis de corriger le questionnaire.
- iv. **Collecte de données couplées à la collecte de données de la recherche 20374** : La phase de collecte de donnée a été réalisée entre le 13 et le 23 décembre 2020 auprès de 760 ménages correspondant à l'échantillon de l'étude PIERI 20374 Pour assurer la qualité des données, trente enquêteurs expérimentés ont été recrutés pour collecter les données. Les données ont été collectées dans les mêmes communes que l'étude sur le soja. Les enquêteurs ont été directement suivis sur le terrain par des superviseurs qui les aidaient à trouver des solutions rapides aux difficultés. De même, pour garantir la qualité des données collectées, une équipe de supervision en ligne était chargé de récupérer les données sur la plateforme Kobo Collect au quotidien, de faire un point quotidien du niveau d'avancement de l'enquête, de relever les erreurs par enquêteurs et de les notifier à l'ensemble des enquêteurs. Ce travail a permis de corriger au fur et à mesure la base de données, ce qui a garanti l'obtention d'une base de qualité. La collecte de données a pu couvrir plus de 90% des enquêtes prévus soit un taux d'attrition d'environ 7 à 8 %. Ce chiffre permet d'affirmer que la majorité des enquêtes ont pu réellement participer à toutes les étapes de l'évaluation.

- v. **Finalisation de la première partie du Policy engagement paper et du stakeholders form** : La première partie du Policy Progress Report a été rédigée et validée.
- vi. **Finalisation des analyses** : Après la collecte des données, l'équipe de recherche s'est évertuée à apurer les données et à les traiter.

#### **Produits disponibles au terme de l'étape du processus de réalisation de l'étude**

- ❖ Protocole étude Covid-19 actualisé
- ❖ Questionnaire d'étude validé par les mentors et approuvé par PEP
- ❖ Première partie du Policy Progress report approuvée

## **2.2 Etapes à réaliser**

Conformément à la feuille de route du projet, le processus suit actuellement son cours avec l'analyse de donnée et la rédaction du rapport de recherche.

- i. **La finalisation de la rédaction du rapport** : le rapport de recherche est en cours de rédaction et sera finalisé pour soumission aux mentors d'ici le 15 mars.
- ii. **Préparation d'une éventuelle collecte de données** : cette éventuelle collecte de données aura pour objectif d'approfondir les effets de l'influence du Covid-19 en se utilisant dans a mesure du possible une approche expérimentale.
- iii. **Finalisation du Policy paper** : suite à la deuxième collecte de données, les résultats obtenus permettront de finaliser le Policy paper à soumettre aux mentors pour validation avant approbation par le PEP.

#### **Produits à rendre disponibles au terme de l'étude**

- ❖ Rapport de l'étude COVID disponible validé par les mentors et approuvé par PEP
- ❖ Policy paper disponible validé par les mentors et approuvé par PEP

## **2.3 Difficultés/défis rencontrés puis approches de solutions**

La pandémie de la Covid-19 a eu des incidences négatives dans tous les secteurs d'activités au Bénin. La mise en œuvre de la composante Covid-19 de l'étude n'a cependant pas connue de difficultés. Les mesures barrières recommandées par le Gouvernement du Bénin ont été strictement respectées par tous les intervenants dans l'étude et chaque étape du travail y compris pendant la collecte de données.

## **Références Bibliographiques**

- INSAE, 2015. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4), Principaux indicateurs socio-économiques du Bénin, 27 p.
- INSAE, 2017. Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire, Rép. du Bénin 173 p.
- MAEP, 2017a. *Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA), Orientations stratégiques 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNLASAN) 2017-2021.*

Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Cotonou, Benin.139p.

MAEP, 2017b. *Rapport de performance 2016*. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Cotonou, Benin.66p.

MAEP, 2019. *Programme National de Développement de la Filière Soja 2019– 2021*. 167p.